

RAPPORT D'ACTIVITE 2015



Sommaire

❖ Présentation du CESC de Corse	2
❖ Rôle et missions	5
❖ Le circuit des saisines	6
❖ La composition du CESC	7
❖ Les services, le fonctionnement administratif	11
❖ Les stagiaires au sein du CESC	12
❖ Les éléments d'informations sur les réunions	13
❖ Les avis	14
❖ Zoom sur le PADDUC	18
❖ Les conférences	19
❖ Auto saisine	20
❖ Les Directions, services, organismes associés aux travaux du CESC	21
❖ Le site internet	23
❖ L'Assemblée des Conseils Economiques Sociaux Régionaux de France	25

Présentation du Conseil

Le Conseil exécutif et l'Assemblée de Corse sont assistés d'un Conseil économique social et culturel de Corse.

L'effectif du CESC ne peut être supérieur à celui de l'Assemblée de Corse.

Il comprend deux sections :

- Une section économique et sociale (29 membres) ;
- Une section de la culture, de l'éducation et du cadre de vie (22 membres).

Ce conseil établit son règlement intérieur. Celui-ci peut être déféré au tribunal administratif. Dans les conditions prévues par le règlement intérieur, le conseil élit en son sein, au scrutin secret, son président ainsi que les autres membres de son bureau.

Les conseillers exécutifs et les conseillers à l'Assemblée ne peuvent faire partie du conseil institué par le présent article.

Une réelle représentativité de la société civile

Les 51 membres du CESC répartis en sections sont désignés pour 6 ans par arrêté préfectoral.

Dans le cadre de son règlement intérieur, le CESC élit en son sein au scrutin secret, son Président et les membres de son bureau.

Le CESC

- **Le Président**

Henri FRANCESCHI exerce son 2nd mandat, depuis le 21 juillet 2011.

Il a été élu à la majorité absolue des suffrages exprimés dans la salle des Délibération de l'Assemblée de Corse, après avoir recueilli au 1er tour de scrutin 30 voix sur 48 suffrages exprimés.

- **Le bureau**

Le bureau du Conseil économique social et culturel de Corse assiste le Président, notamment dans l'organisation des travaux du conseil, dans la préparation des séances, et participe à l'élaboration de l'ordre du jour.

Le bureau comprend 11 membres :

- Le Président,
- 4 Vice-présidents délégués :
 - * *le président de la section économique et sociale,*
 - * *le président de la section de la culture, de l'éducation et du cadre de vie ;*
 - * *le rapporteur de la section économique et sociale ;*
 - * *le rapporteur de la section de la culture, de l'éducation et du cadre de vie.*
- 6 Présidents de commissions.

- **Les sections**

La section économique et sociale composée de 29 membres ;

La section de la culture, de l'éducation et du cadre de vie composée de 22 membres.

Chacune des deux sections du conseil est composée d'un président de section et d'un rapporteur. Le président de la section anime et coordonne, en accord avec leurs présidents, les travaux des commissions rattachées à sa section.

Les rapporteurs de section sont chargés de rapporter, devant le conseil, les travaux de la section et, le cas échéant, ceux des commissions qui lui sont rattachées.

Quand une question soumise à l'examen du conseil relève de la compétence de plusieurs commissions de la même section, le président de cette section peut convoquer une réunion générale des dites commissions placée sous sa présidence et qui se substitue de plein droit à celles de chacune d'entre elles.

Les travaux sont alors rapportés par le rapporteur de section.

- **Les commissions**

Le conseil s'organise en six commissions permanentes (entre lesquelles sont distribués tous les dossiers suivant leur objet. Les commissions se réunissent, chacune selon ses compétences, pour préparer les avis ou les études qui incombent au conseil.

Les commissions se réunissent au moins une fois par mois, à l'initiative de leur président ou en cas de défaillance à l'initiative du président du CESC.

La représentation de chacune des deux sections est assurée dans les commissions.

Commissions issues de la section économique et sociale	Commissions issues de la section de la culture de l'éducation et du cadre de vie
<ul style="list-style-type: none">▪ Développement économique et affaires européennes▪ Affaires sociales et emploi▪ De la prospective¹	<ul style="list-style-type: none">▪ Azzione culturale et audiovisuel▪ Éducation, formation, jeunesse, sports et lingua corsa▪ Environnement

¹ Constituée en avril 2015

Rôle et Mission

Le Conseil économique, social et culturel est consulté, obligatoirement et préalablement, sur tous les projets de délibération concernant l'action culturelle et éducative, notamment pour la sauvegarde et la diffusion de la langue et de la culture corses.

Il rend un avis sur les résultats de leur mise en œuvre.

Le Conseil économique, social et culturel de Corse est préalablement consulté sur les affaires de la CTC par le Président du Conseil exécutif lors :

- *de la préparation du Plan d'Aménagement de Développement Durable de la Corse (PADDUC) et sur les projets de délibérations relatifs aux transports ;*
- *sur toute étude régionale d'aménagement et d'urbanisme ;*
- *sur la préparation du plan national en Corse ;*
- *sur les orientations générales du projet de budget de la Collectivité Territoriale de Corse.*

Il donne son avis sur les résultats de leur mise en œuvre.

Le CESC est également consulté sur :

- *la carte scolaire des établissements d'enseignement du second degré ;*
- *la carte des formations supérieures et des activités de recherche universitaire ;*
- *les activités éducatives complémentaires qu'organise la CTC.*

Les avis du conseil sont rendus en séance plénière. Ils sont adoptés à la majorité des suffrages exprimés et mentionnent les positions des minorités.

Consulté sur tout projet de conventions locales audiovisuelles, le CESC établit un rapport annuel sur les activités des sociétés publiques du secteur audiovisuel qui ont des établissements en Corse.

Ce rapport est transmis au Président du Conseil exécutif de Corse qui le transmet à l'Assemblée de Corse.

Le CESC donne son avis sur les projets de conventions particulières conclues entre la CTC et les télévisions et radios publiques, dont l'objectif est de soutenir la réalisation de programmes audiovisuels afin de promouvoir notamment la langue et la culture corses.

Le circuit des saisines

La Collectivité Territoriale de Corse

A l'initiative du Président du Conseil exécutif ou du Président de l'Assemblée de Corse, le CESC peut être saisi de demandes d'avis et d'études sur tout projet de la CTC à caractère économique, social et culturel.

Il peut, en outre, de sa propre initiative, émettre des avis sur toute question économique et sociale intéressant l'avenir culturel de la Corse, l'éducation ou le cadre de vie ainsi que sur l'action et les projets des établissements ou organismes publics ou des sociétés d'économie mixte liés à la CTC et qui interviennent dans ce domaine.

La composition du Conseil

Membres désignés par arrêté préfectoral n° 2011193-0001 du 12 juillet 2011

SECTION ECONOMIQUE ET SOCIALE - 29 membres

I – Entreprises et activités professionnelles non-salariés - 14 membres

Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse	M. Jean-André MINICONI (AP n° 15-0887 du 28-09-2015) Mme Simone VOILLEMIER
Organisation patronales de Corse	M. Paul SCAGLIA
Organisations représentant les petites et moyennes entreprises artisanales de Corse	M. Patrick MIAS
Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Corse	Mme Louise NICOLAI
Organisations représentant les entrepreneurs et artisans du B.T.P de Corse	M. Jean-Marc CERMOLACCE
Syndicats professionnels de transporteurs	M. Jean-Thomas OLLANDINI
Chambres Régionale d'Agriculture de Corse	M. Pierre-Toussaint GAFFORY
Organisations représentant les activités maritimes et aquacoles de Corse	M. Gérard ROMITI
Organisations représentatives des exploitants agricoles en Corse	M. Sébastien COSTA M. Pierre-Thomas GRAZIANI M. François Marie SICURANI
Chambre régionale des professions libérales de la Corse	M. Pierre OTTAVY
Organisations représentant les activités et professions touristiques en Corse	Mme Karina GOFFI

II – Syndicats de salariés* – 14 membres

** Arrêté préfectoral n°2015065-0001 modifiant l'arrêté n°2011193-0001 du 12 juillet 2011 constatant la désignation des membres du CESC*

Union Régional C.G.T de Corse

M. Jean-Pierre BATTESTINI
M. Jean-Michel BIONDI
M. Jean-Claude GRAZIANI

Unions départementales CGT-FO
de la Corse du Sud et de la Haute Corse

M. Paul-François GIACOMONI
M. Jean-Louis LALANNE

Union régionale CFDT de la Corse

M. Jean-Toussaint MATTEI
Mme Marie-Josée SALVATORI

Syndicat des travailleurs corses

M. Jean BRIGNOLE
M. Jean-Pierre LUCIANI
M. Alain VIGNERON

Union CFE-CGC de Corse

M. Paul FABIANI (AP n°2015065-0001 du 06-03-15)

Union départementale CFTC de Corse

M. Renaud MAZIN (AP n°2015065-0001 du 06-03-15)

UNSA Corse

M. David FRAU

Fédération Syndicale Unitaire Corse

M. Joseph MARCAGGI

III – Personnalité qualifiée

M. Henri FRANCESCHI

SECTION DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DU CADRE DE VIE – 22 MEMBRES

I – Vie culturelle – 6 membres

Associations de promotion du cinéma et du cinéma corse	M. Jean-Pierre SAVELLI
Associations de promotion de la musique et de la danse, et organismes représentant les créateurs et compositeurs de musique et de chant corses	M. Damien DELGROSSI
Troupes de théâtre exerçant leur activité en Corse	M. Jean-Pierre GIUDICELLI
Associations de promotion de la langue et de la culture corses, les associations de promotion du livre et de la lecture et éditeurs d'ouvrages en langue corse	M. Alexandre BASSANI
Associations représentant les créateurs en arts plastiques	M. Elie CRISTIANI
Associations et sociétés archéologiques et les associations de protection et de mise en valeur du patrimoine architectural et monumental	M. Paul NEBBIA

II – Vie éducative – 6 membres

Conseil d'université	M. Antoine AIELLO
Associations d'enseignement de la langue corse	M. Patrick SALVATORINI
Associations d'éducation populaire agréées ayant pour objet la vie éducative	M. Pierre-Jean RUBINI
Syndicats représentatifs d'enseignants en Corse	M. Jean-Pierre CLEMENTI (AP n°15-0374 du 24-06-15)
Centre de Formation des Apprentis, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Corse	M. Joseph PANTALONI
Représentants des parents d'élèves des écoles publiques et privées	M. Denis LUCIANI

III- Environnement et cadre de vie – 9 membres

Comité régional olympique et sportif	M. Pierre SANTONI
Organisations et syndicats professionnels d'architectes d'urbanistes et de paysagistes.	M. Paul MILON
Associations agréées de protection de la nature, de défense de l'environnement, de prévention de la pollution exerçant leur activité en Corse	M. Jean ARRGHI M. Vincent CICCADA
Fédération régionale des chasseurs de Corse et la Fédération la Corse pour la pêche.	M. Roger MAUPERTUIS
Unions départementales d'associations familiales de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse	M. Michel ORSONI
Union régionale de la mutualité française de Corse	M. Dominique BALDACCI
Comités départementaux de retraités et personnes âgées de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud	M. Stephane VANNUCCI
Associations de consommateurs exerçant leur activité en Corse et les associations et fédérations de locataires ayant leur siège dans la Collectivité Territoriale de Corse	M. André MORACCHINI
	M. Guy DONGRADI

III – Personnalité qualifiée

Les services

Les services administratifs

Le Directeur du CESC

AGOSTINI Pierre

L'administration Générale

AGOSTINI Céline - BERSANO Stéphanie - CASIMIRI Marc - LUPORSI Antoine - MARCENARO Dominique - RUSPINI Marie-Josephine.

Le fonctionnement administratif et financier (hors mandatement) du Conseil

- Préparation, secrétariat et suivi des réunions de toutes les instances du Conseil (*assemblée plénière, bureau, commissions, commission ad hoc, groupe de travail*) ;
- Secretariat du Président et du Directeur ;
- Relations avec les cabinets du Conseil Exécutif de Corse et de l'Assemblée de Corse ;
- Gestion des missions et des représentations du Conseil ;
- Réalisation ou coordination d'études à caractère économique, social ou culturel ;
- Organisation de colloque, séminaires et conférences ;
- Relations avec les autres Conseils Economiques Sociaux Environnementaux et Régionaux, l'Assemblée des CESER de France, le Conseil Economique, Social et Environnemental National et le Conseil Economique et Social Européen.

Les stagiaires au sein du CESC

- 2013-2014

Madame FAGGIONATO Anne-Laure,

Rapport de stage « *le potentiel de développement de l'économie sociale et solidaire au sein de l'économie Corse* »;

Monsieur TRAMONI François.

Rapport de stage « *le potentiel du patrimoine bâti dans le développement territorial* ».

- 2014-2015

Madame Camille SIMONGIOVANNI,

Rapport de stage « *La prise en compte des risques naturels dans les politiques d'aménagement du territoire* » ;

Madame Cécile ORI.

Rapport de stage « *L'économie sociale et solidaire* ».

Eléments d'informations sur les réunions

- Les réunions du Conseil en 2015, 50 réunions (toutes confondues) pour l'année 2015

Les Séances Plénières	Le Bureau	Les Sections		Les Commissions						ESS	
		Culture	Economique	Développement économique et affaires européennes	Affaires sociales et emploi	Education, formation, jeunesse et sports et lingua corsa	Azzione culturale et audiovisuel	Environnement	Prospective	Commission ad hoc	Séminaire
13	3	5	4	7	2	1	4	6	0	4	1

L'essentiel des réunions (42) ce sont tenues sur saisine de Monsieur le Président du Conseil Exécutif

Les avis

- Action économique

Avis 2015-28 relatif au « contrat de plan Etat-Région 2015-2020 »

Rapporteur : Henri Franceschi, octobre 2015

Avis 2015-22 relatif à « la demande d'une adaptation réglementaire au profit de la Corse dans le domaine de l'affichage publicitaire »

Rapporteur : Paul Scaglia, juillet 2015

- Audiovisuel

Avis 2015-04 relatif à « la mise en œuvre d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens de la chaîne Via Stella entre la CTC et France télévision »

Rapporteur : Elie Cristiani, février 2015

- Culture

Avis 2015-11 relatif à « la modification de l'aide à la production de phonogrammes et inscription d'une nouvelle aide à la production de vidéo-musique dans le cadre du règlement des aides culture »

Rapporteur : David Frau, mai 2015

Avis 2015-12 relatif au « lancement d'une étude de définition d'un schéma d'orientation des lieux de diffusion et de création musicale en Corse, ainsi que l'adoption de la convention pluriannuelle de soutien aux activités de l'association « le rezo » (Bastia) »

Rapporteur : David Frau, mai 2015

Avis 2015-02 relatif à « l'avenant à la convention de partenariat 2013-2015 entre la CTC et la société nationale de radiodiffusion Radio France »

Rapporteur : Elie Cristiani, février 2015

- Environnement

Avis 2015-31 relatif à « la création d'une réserve naturelle de Corse du massif du Ritondu sur les communes de Corte et Venaco »

Rapporteur : Vincent Ciccada, octobre 2015

Avis 2015-30 relatif à « la programmation pluriannuelle de l'énergie pour la Corse 2016-2018 / 2019-2023 »

Rapporteur : Vincent Ciccada, octobre 2015

Avis 2015-21 relatif au « plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux »

Rapporteur : Jean Arrighi, juillet 2015

Avis 2015-18 relatif au « projet de programmation pluriannuelle de l'énergie avant évaluation environnementale, économique et sociale puis transmission à l'autorité environnementale de l'Etat pour avis »

Rapporteur : David Frau, juin 2015

Avis 2015-15 relatif au « renouvellement de la convention-cadre pour la création des aires marines protégées en Corse »

Rapporteur : Vincent Ciccada, mai 2015

Avis 2015-07 relatif au « projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et du programme de mesures associé 2016-2021 »

Rapporteur : Jean Arrighi, mars 2015

Avis 2015-06 relatif au « projet de Plan de Gestion des risques d'Inondation (PGRI) 2016-2021 »

Rapporteur : Vincent Ciccada, mars 2015

- Finances, fiscalité

Avis 2015-23 relatif au « Budget supplémentaire de la CTC pour l'exercice 2015 »

Rapporteur : David Frau, septembre 2015

Avis 2015-16 relatif au « Compte Administratif et au Compte de Gestion 2014 de la Collectivité Territoriale de Corse »

Rapporteur : Henri Franceschi, juin 2015

Avis 2015-01 relatif au « montant de la taxe spéciale d'équipement (TSE) perçue par l'office foncier pour l'année 2015 »

Rapporteur : Paul Scaglia, février 2015

- Langue corse

Avis 2015-27 relatif à « la convention d'objectifs et de moyens avec la Poste de Corse pour la mise en œuvre de la charte de la langue corsa pour la période 2015-2017 »

Rapporteur : Pierre Santoni, octobre 2015

Avis 2015-17 relatif à « Linguimondi 2015 – Règlements du concours Lingua Azzione et du Cuncorsu di puesia di l'Accademia »

Rapporteur : David Frau, juin 2015

Avis 2015-10 relatif à « la planification pour la normalisation de la langue corse et le progrès vers une société bilingue- lingua 2020 »

Rapporteur : Elie Cristiani, mai 2015

- PADDUC

Avis 2015-26 relatif au PADDUC

Rapporteur : Vincent Ciccada, septembre 2015

Avis 2015-09 relatif au PADDUC

Rapporteur : Jean Arrighi, mai 2015

Avis 2015-08 relatif à « la poursuite de l'association des personnes et organismes publics à l'élaboration du PADDUC »

Rapporteur : Henri Franceschi, mars 2015

Avis 2015-05 relatif au PADDUC

Rapporteur : Henri Franceschi, mars 2015

- Social

Avis 2015-29 relatif à « la mise en place d'un nouveau dispositif de participation de la CTC à la protection sociale complémentaire de ses agents en application du décret n°2011-1474 du 08 novembre 2011 »

Rapporteur : Jean-Pierre Luciani, octobre 2015

Avis 2015-24 relatif à « la mise en place d'un nouveau dispositif de la CTC à la protection sociale complémentaire de ses agents en application du décret n°2014-1474 du 08/11/2011 »

Rapporteur : David Frau, septembre 2015

Avis 2015-19 relatif aux « aménagements apportés au dispositif régional d'aide aux familles d'enfants corses hospitalisés sur le Continent »

Rapporteur : Jean-Pierre Luciani, juin 2015

Avis 2015-13 relatif aux « conventions de télé protection d'alerte grave dans les départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse »

Rapporteur : Jean-Pierre Luciani, mai 2015

- Transports

Avis 2015-25 relatif aux « conventions de délégation de service public sur les lignes aériennes entre Marseille, Nice, Paris-Orly d'une part, et Ajaccio, Bastia, Calvi et Figari d'autre part »

Rapporteur : Henri Franceschi, septembre 2015

Avis 2015-20 relatif au « recours à la délégation de service public pour la desserte maritime entre les ports corses et celui de Marseille »

Rapporteur : Henri Franceschi, juillet 2015

Avis 2015-14 relatif à « l'adoption du principe d'une acceptation de la mise en œuvre d'une subdélégation pour la partie d'activité de service public de desserte maritime abandonnée par la SNCM »

Rapporteur : David Frau, mai 2015

Avis 2015-03 relatif à « la révision des obligations de service public imposées sur les services aériens réguliers entre Paris (Orly), Marseille et Nice, d'une part ; et Ajaccio, Bastia, Calvi et Figari, d'autre part et à l'adoption du principe de DSP pour l'exploitation de la desserte aérienne de service public de la Corse »

Rapporteur : Paul Scaglia, février 2015

Zoom sur le Padduc

Par lettre de saisine, le Conseil Exécutif a saisi le CESC sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse afin de donner son avis.

Les travaux sur le PADDUC ont nécessités 12 réunions sur quatre mois (tableau récapitulatif) :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Septembre
5 commissions	2 commissions	2 séances plénières Avis n°2015-05 du 09 mars Avis 2015-08 du 11 mars 2015	Sections économique et culture 1 séance plénière	1 séance plénière Avis n°2015-09 du 26 mai 2015	1 commission 1 séance plénière Avis n°2015-26 du 28 septembre 2015

Les conférences

Le CESC de Corse, au-delà des différents domaines abordés à l'occasion des saisines, a élargi ses thématiques de réflexion en lien avec l'actualité locale et nationale.

- La commission environnement

- « *Le réchauffement climatique en Corse* » ;

- « *La crise des déchets, les solutions* ».

- La commission du développement économique et des affaires européennes

- « *La programmation des fonds structurels, 2014-2020* » ;

- « *Le programme Interreg Marittimo Italie-France Maritime 2014-2020* »

- Le séminaire

- « *Prospective ESS* ».

Auto-saisine

- La prospective ESS

Le Conseil Economique Sociale et Culturel de Corse et l'Université de Corse Pasquale Paoli sont engagés dans une démarche prospective concernant l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en Corse.

Le but étant d'appréhender les potentialités de développement de l'ESS en Corse.

Pour cela, le conseil a fait appel à des experts locaux de l'ESS pour l'accompagner dans cette réflexion :

- *Messieurs ROMBALDI Michel et PERALDI Xavier (Professeurs à l'Université de Corse) ;*
- *Messieurs GIOVANNANGELI Dominique et LEGER Yannick (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) ;*
- *Monsieur CAITUCOLI Paul Joseph (association « la FRESC »).*

Ces travaux ont fait l'objet d'un séminaire qui s'est déroulé les 19 et 20 janvier 2015.

- Organismes/structures ayant participé :

Agence d'Aménagement durable de planification, et d'Urbanisme de la Corse (AAUC) ;

Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) ;

ADMR Haute-Corse ;

A Prova - Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) ;

Centre Voce ;

Conseil Général Haute-Corse ;

Corse Active fabrique à l'initiative ;

CRESS ;

DIRECCTE CORSE ;

FRESC ;

GIP CORSE COMPETENCE ;

PLURICITE

SCIC Télé Paese ;

Université de Corse.

Les Directions, services, organismes associés aux travaux du CESC

- Le CESC dans le cadre des saisines du Président du Conseil Exécutif a sollicité

Les services de la CTC

- Agence d'Aménagement durable de planification, et d'Urbanisme de la Corse (AAUC) ;
- Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) ;
- Direction de la langue corse :
 - Service de la formation linguistique ;
 - Service de la diffusion linguistique ;
- Direction de la culture et du patrimoine ;
- Direction Générale des Services ;
- Direction des finances ;
- Direction des Ressources Humaines :
 - Service des relations sociales ;
- Direction Générale Adjointe aux interventions et au développement ;
- Direction des affaires européennes et Internationales ;
 - Office des Transports de la Corse (OTC) ;

Les services de l'Etat

- Secrétariat Général pour les Affaires de Corse (SGAC) ;

- Le CESC a également sollicité des personnes extérieures

Monsieur Rebillout Patrick, ingénieur en météorologie ;

Monsieur Bernardini Jean-François, Collectif « Zeru Frazu » ;

Monsieur Muller Jacques ancien sénateur du Haut-Rhin et membre de «la mission commune d'information sur le traitement des déchets».

- La participation du CESC dans les organismes extérieurs

- Agenda 21
- Agence Régionale de la Santé (ARS)
- Assise de l'Eau
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corse du Sud
- Conseil de l'Energie de l'Air et du Climat (CEAC)
- Comité de Bassin Corse
- Comité Compagnie Maritime
- Comité de suivi des Fonds Européens
- Le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC)
- Office Foncier de la Corse
- Observatoire Régional de la Santé (ORS)
- Parc Naturel Régional de Corse (PNRC)
- Université de Corse
- Via Stella

Le site internet

- [Le nombre de visites mensuelles sur le site du Conseil](#)

Mois	Visites
Janvier	2399
Février	2388
Mars	2494
Avril	2317
Mai	2575
Juin	2419
Juillet	2063
Août	1948
Septembre	2463
Octobre	2309
Novembre	2542
Décembre	2648
Total	28 565

- [Téléchargements des avis 2015](#)

Les avis 2015 (tous confondus) du CESC ont été téléchargés 3820 fois.

- [Téléchargements des motions 2015](#)

Intitulés	Téléchargements
Motion relative à la fermeture de la perception de Piana	93
Motion relative à l'hôpital d'Ajaccio	137
Motion relative aux accompagnateurs de moyenne montagne	146

- [Téléchargements des rapports*](#)

*Depuis la date de publication

Rapports	Téléchargements
Réalités, caractéristiques, conséquences du réchauffement et du changement climatiques en Corse – Janvier 2014	1333
L'agriculture corse 2010-2030 – Septembre 2013	1978
La perte d'autonomie des personnes âgées en Corse – Avril 2011	394
La précarité en Corse – Novembre 2009	543
La problématique foncière en Corse – Février 2009	1132

L'Assemblée des Conseils Economiques Sociaux Régionaux de France

- [Présentation de l'ACESRF](#)

L'assemblée des Conseils économiques et sociaux régionaux de France est une association qui regroupe l'ensemble des Présidents de Conseils Economiques et Sociaux Régionaux (CESR) de Métropole et d'Outremer. Elle a son siège à Paris au Palais d'Iéna.

Cette assemblée est un lieu d'échange, d'information et de renforcement des liens entre les présidents de CESR et les assemblées qu'ils représentent. Elle a également pour but de promouvoir les travaux de l'ensemble des CESR et d'effectuer en son sein des études d'intérêt commun. Enfin, elle s'applique à faire connaître ses avis et propositions auprès du CESE et des instances nationales et européennes.

- [Participation du Président aux réunions de l'ACESRF](#)

Le Président s'est déplacé 5 fois dans l'année sur Paris au Palais d'Iéna afin d'assister à la séance plénière des Conseils Economiques Sociaux Régionaux de France.

- [Relation du CESC avec le CESE](#)

A l'occasion de la COP 21, le Conseil Economique Social Environnemental National (CESE) a sollicité l'ensemble des Conseils Economiques Sociaux et Environnementaux Régionaux pour recueillir les travaux réalisés localement sur le réchauffement climatique.

Le CESC de Corse, représenté par une délégation composée de son Président et de deux de ses membres² y a contribué en présentant son rapport « *Réalités, caractéristiques, conséquences du réchauffement et du changement climatiques en Corse* » le 13 juillet 2015 au séminaire européen sur « la conférence climat, ses enjeux ses promesses ».

² Vincent CICCADA et Jean ARRIGHI